

---

AGIR POUR  
UNE SOCIÉTÉ  
SOLIDAIRE ET  
INCLUSIVE

---

PROJET FÉDÉRAL  
2018 - 2022







## Édito

# SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE, QUEL RÔLE POUR LES ASSOCIATIONS ?

*Les PEP se dotent d'un nouveau projet fédéral :*

Le contexte politique est marqué par une recomposition du système politique inédite. À l'heure où nous rédigeons cet éditorial, les attentes et les incertitudes sont fortes soit, pour certains par l'espoir porté par cette situation inédite soit qu'elles interrogent par les difficultés sociales qu'elles peuvent présager. L'avenir reste également inquiétant au regard des enjeux internationaux et de la montée des populismes, de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation. Les élections législatives à leur tour, éclairciront pour partie les champs des possibles et les orientations qui seront suivies, cependant quelles que soient ces réponses politiques, il demeure que l'idéal de société inclusive pour lequel se battent les PEP, depuis plusieurs années, reste à affirmer.

Pour sa part, en juin 2017 la Fédération Générale des PEP validera son nouveau projet fédéral (2018-2022), co-élaboré depuis des mois en son sein, elle y affirme son engagement pour une société plus juste, inclusive et solidaire.

S'appuyant notamment sur la 3<sup>e</sup> édition du Baromètre PEP de la société Inclusive, réalisé en partenariat avec l'institut Kantar en novembre 2016, la Fédération Générale des PEP intègre dans son projet les attentes des français vis-à-vis de l'État et des collectivités territoriales dans les domaines des politiques sociales, médico-sociales et éducatives.

Dans ce même outil d'analyse de la perception des français, la place des associations, comme les PEP, vient juste après celles de l'État et des collectivités en termes de responsabilité et de légitimité pour agir concrètement.

Si, dans le nouveau gouvernement, les questions de la vie associative sont rattachées une nouvelle fois au ministère de l'Éducation Nationale et de manière plus inédite au ministère du Développement Durable, il n'en demeure pas moins qu'il paraît important que les associations dans toutes leurs dimensions soient renforcées dans leur rôle de tiers et de contributrices à la vie démocratique du projet Republicain.

Les individus trouvent en leur sein une capacité d'élaboration et de partage qu'aucune démarche isolée

ne permettra. Faire société c'est faire ensemble, l'engagement individuel, les engagements collectifs dans le cadre associatif doivent être promus. Les PEP, quant à elles, par la rédaction de leur 5<sup>e</sup> projet fédéral qui sera débattu et voté lors de notre Assemblée Générale de Perpignan de juin 2017, ont engagé cette réflexion et souhaitent porter collectivement un projet soutenu par une triple approche : éthique, démocratique et organisationnelle.

Elles se disposent à relever les défis actuels de réponse aux besoins sociaux partout sur le territoire national et les enjeux démocratiques auxquels notre société est confrontée tant en France qu'à l'échelle internationale.

Les associations doivent être confortées dans leurs missions, sans cela c'est toute une partie de l'action sociale et de l'économie qui sera fragilisée, ce serait également un renforcement du sentiment d'abandon perçu dans de trop nombreux territoires et qui renforce la montée des populismes.

Notre nouveau projet associatif fédéral est commun à toutes les associations PEP, il doit permettre un développement renforcé de nos missions s'appuyant sur des synergies de compétences portées par 100 ans d'actions au cœur des territoires et d'expertises dans les multiples domaines d'actions qui sont les nôtres. Il réaffirme avec force que l'honneur des associations PEP est d'être présentes aux côtés de l'État et des collectivités territoriales pour relever le défi de la cohésion sociale au sein de la République. Pour cela, il est nécessaire que, face aux difficultés, quelles que soient leur nature, chaque personne puissent trouver, créer, mettre en œuvre les solutions qu'elle attend au sein du cadre associatif où elle trouvera un compagnonnage favorisant son émancipation.

C'est pourquoi, il a été co-élaboré avec notre réseau d'associations, il promeut le renforcement des liens qui unissent nos associations pour promouvoir la capacité de chaque individu à agir pour une Société Inclusive et Solidaire. Ce projet, enfin, induit la définition d'une nouvelle place des personnes accompagnées et de leur familles, et plus généralement de tous au sein de nos associations.

**Jean-Pierre VILLAIN**  
Président de la Fédération Générale des PEP

# Agir pour une société solidaire et inclusive

## Préambule

Les pages qui suivent présentent le cinquième projet de la Fédération Générale des PEP. Elles sont le résultat et l'aboutissement d'une méthodologie large et résolue de co-construction mise en place pendant deux ans au sein de toutes les instances fédérales, régionales ou locales.

Les associations PEP fédérées en réseau y rappellent leurs spécificités et leurs valeurs. Elles confirment leur identité qui s'exprime par un ancrage territorial et une diversité d'actions menées au service des personnes frappées par les inégalités, et avec elles. Dans un contexte non seulement national mais mondial préoccupant, marqué par la montée en puissance des idéologies prônant le repli sur soi ainsi qu'un égoïsme excluant et discriminatoire, les PEP y énoncent leurs ambitions et leur combat au service d'une société plus solidaire et plus inclusive.

En plaçant résolument au cœur de toutes leurs actions une éthique de bienveillance à l'égard de tous, et plus particulièrement des plus démunis, les PEP confirment à travers ce cinquième projet leur statut collectif de mouvement de transformation sociale.

## Projet du mouvement des PEP pour les années 2018-2022

Ce cinquième projet fédéral, élaboré avec la participation de plusieurs centaines de militants et de professionnels, exprime l'expérience et les attentes de notre réseau.

Il a pour but de lutter contre toutes les inégalités engendrées par une société marquée par le néolibéralisme. Il est un projet citoyen qui, se déclinant à l'échelle locale, pourra concourir à la transformation sociale que nous recherchons.

# Sommaire

<b>I - Contexte</b>	<b>06</b>
I-1 Contexte interne	06
I-2 Contexte externe	07
<b>II - Nos valeurs et notre méthodologie pour les incarner</b>	<b>08</b>
II-1 Nos valeurs de référence	08
II-2 Notre méthode pour l'action	09
<b>III - Les ambitions du 5<sup>e</sup> projet fédéral</b>	<b>10</b>
<b>IV - Les priorités stratégiques</b>	<b>11</b>
<b>V - Mise en œuvre opérationnelle</b>	<b>12</b>
V-1 Une conviction majeure	12
V-2 Actions permettant la mise en œuvre opérationnelle	12
<b>VI - Outils de pilotage du Projet</b>	<b>14</b>
VI-1 Vers une structuration des activités en 3 secteurs œuvrant en synergie, facteurs d'innovation :	15
VI-2 La mise en place de 4 programmes	18
VI-3 Communication et évaluation	21



## I / Contexte

### I-1 Contexte interne

Notre mouvement est maintenant incontournable en tant qu'acteur national de transformation sociale.

**23 800**  
SALARIÉS PEP

**900 M€**  
D'ACTIVITÉ  
EN 2016

**I-1.1** Il s'appuie sur le **bilan positif de la mise en œuvre du quatrième projet (2012-2017)** par lequel notre mouvement a profondément évolué, dans ses pratiques comme dans sa capacité à agir comme acteur national de la transformation sociale.

Il a progressé dans son fonctionnement en réseau comme dans sa mobilisation en un mouvement reconnu. Une politique de communication structurée nationalement et appuyée sur l'expérience du terrain a affirmé notre identité et nos valeurs, et mieux fait connaître nos actions.

**I-1.2** Nous avons constamment affirmé nos **valeurs PEP : Laïcité, Solidarité, Égalité, Citoyenneté**. Et ceci, tout en veillant en permanence à la pertinence et à la qualité des actions que nous avons mises en place. Les pouvoirs publics ont reconnu la valeur de notre engagement et de nos compétences pour le mettre en œuvre.

En attestent les conventions que nous avons signées avec de nombreux partenaires, parmi lesquels les Ministères de l'Éducation Nationale, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, ou encore la C.N.A.F.

**I-1.3** Nous avons constamment affirmé nos valeurs PEP par un travail suivi de réflexion, de formation et de communication. Nous avons ainsi fait connaître notre identité auprès de nos partenaires comme de l'opinion publique.

**Les pouvoirs publics ont reconnu notre engagement et notre compétence.**

**I-1.4** Nous avons, dans un contexte politique, social et financier difficile, **poursuivi notre développement** (23 800 salariés, soit 12 000 équivalents temps pleins, et 900 M € d'activité en 2016). Et cela, **en innovant et progressant qualitativement** par la multiplication des actions de formation et d'études, des séminaires, des recherches-actions en partenariat avec la recherche et l'enseignement supérieur.

**I-1.5** Face aux attentes de la société française, nous avons conduit un **important travail de professionnalisation interne**, avec la création de projets structurants - qui valorisent nos actions et les font reconnaître à l'extérieur -, avec également la conduite de projets transversaux impliquant à la fois nos cultures métiers des domaines DEL et SMS, pour répondre toujours mieux aux besoins des personnes au-delà de la gestion de nos établissements. **La mise en œuvre d'actions de proximité s'est développée, faisant naître de nouveaux métiers.**

**II-1.6** Notre **appartenance aux mondes de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Éducation Populaire a été organisée et affirmée**. En participant activement à de nombreux collectifs (CAPE, ESPER, Solidarité Laïque...) et en

affirmant notre rôle d'employeur au sein de nos syndicats d'employeurs, nous sommes désormais sortis d'une discrétion longtemps excessive pour nous ouvrir à de nombreux partenariats - institutionnels, associatifs ou entrepreneuriaux -, indispensables dans un monde de plus en plus complexe.

## I-2 Contexte externe

**Nous œuvrons pour l'émancipation sociale, contre l'exclusion, dans une société confrontée à des mutations profondes, où les inégalités se creusent et les clivages s'accroissent.**

**I-2.1** Les besoins et les attentes des Français nous guident. Le troisième Baromètre PEP de la société inclusive, - que nous avons créé il y a trois ans, et qui est reconnu comme un outil majeur pour comprendre et analyser les représentations de nos concitoyens -, confirme que les Français considèrent notre pays comme de plus en plus inégalitaire en matière d'emploi, de santé, de logement, et, depuis cette année, d'éducation. Ils partagent la volonté de réduire ces inégalités qui menacent l'unité de notre société et la capacité de chacun à trouver la place qui lui revient.

**I-2.2** Pour cela, ils s'appuient sur les principes de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, mais aussi Laïcité. L'un de ces principes doit être précisé : celui de laïcité, objet d'interprétations divergentes, sensibles dans la définition de l'identité religieuse ou laïque de la France, ou dans l'accueil réservé aux migrants.

**I-2.3** Une crise démocratique profonde génère une forme de défiance envers les élus politiques et les médias. La réforme des Régions suscite peu d'adhésion alors qu'elle définit le nouveau cadre de l'action publique. L'envie de s'engager est faible, et la crise démocratique est mondiale, alimentant toute forme de populisme.

Nous, PEP, nous voulons progresser vers une société solidaire et inclusive, fondée sur nos valeurs et en prise avec les mutations en cours.

**I-2.4** Égalité, Solidarité, et Laïcité mais aussi Respect sont les premières valeurs revendiquées par les Français, comme nous le révèle le Baromètre de la société inclusive. Ces valeurs sont les nôtres, celles de la société inclusive que

nous avons commencé d'inscrire dans l'imaginaire collectif et dans le champ politique, comme c'est le cas dans le reste du monde. Cette société solidaire et inclusive est notre horizon et notre étendard.

**I-2.5** La marchandisation généralisée, y compris des ressources naturelles limitées qui sont le bien commun, renforce l'attente d'une action locale respectueuse des hommes et de la nature, que nous proposons dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire et de la mise en place des parcours choisis par les personnes. Il est nécessaire de garder à l'esprit la primauté de l'humain sur l'économique.

**I-2.6** Cette démarche est la nôtre pour une éducation menant chaque personne, malgré ses difficultés sociales, sanitaires ou de handicap, à construire et réaliser son projet de vie et à exprimer ses talents. Les projets éducatifs locaux, les rythmes scolaires, le numérique, la culture sont nos outils d'accompagnement.

**Nous, PEP, affirmons notre attachement aux problématiques de l'Éducation Populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire**

**PROGRESSER  
VERS UNE  
SOCIÉTÉ  
SOLIDAIRE ET  
INCLUSIVE**

À ces différents titres, par une réflexion continue sur la notion de citoyenneté, les Associations PEP se sentent plus que jamais engagées au sein des mouvements d'éducation populaire.

Les Associations PEP s'impliquent dans les collectifs qui portent les ambitions et les valeurs de l'éducation populaire (le CAPE, ou la JPA par exemple), tout comme elles le font aussi au sein des collectifs ou des syndicats d'employeurs se réclamant de l'Économie Sociale et Solidaire, comme l'ESPER, Solidarité Laïque...



© Richard Halvar / Magnum Photos pour la FGPEP

## II- Nos valeurs et notre méthodologie pour les incarner

### II-1 Nos valeurs de référence

Les ambitions des PEP se réclament de valeurs et de principes qui constituent nos références.

**Il importe de les rappeler : Laïcité, Solidarité, Égalité, Citoyenneté.**

**Fondamentalement républicaines, ces quatre valeurs sont indissociablement liées entre elles. Aucune ne saurait prétendre à elle seule définir la société que nous souhaitons.**

Elles sont toutes indispensables. Aucune ne saurait à elle seule se dispenser des autres. C'est en particulier le cas du couple de valeurs constitué par la laïcité et la solidarité, valeurs qui doivent constamment s'étayer l'une l'autre. Une laïcité indifférente à la solidarité risque en effet d'oublier la vie concrète des individus ; toute solidarité indifférente à la laïcité s'expose à une dérive caritative.

#### LAÏCITÉ

Il s'agit d'une valeur fondamentale à laquelle les PEP sont depuis toujours attachées, et d'un principe de notre République qui affirme à la fois la liberté de conscience de chaque citoyen, et l'indépendance nécessaire de l'État par rapport à toutes les organisations tendant à combattre certaines évolutions sociales au nom de convictions particulières. Principe majeur énoncé dans la Loi de 1905, elle est aussi une valeur au service d'une société plus éclairée et plus fraternelle, d'où l'importance de l'école républicaine qui forme à l'esprit critique et à la Liberté et donc nécessairement de l'école laïque, dont les PEP ont toujours accompagné les destinées.

#### SOLIDARITÉ

Les PEP l'affirment haut et fort : **la solidarité est un droit, égal pour tous à trouver sa place au sein de la société. Mais elle est surtout un devoir.**

Comme on le sait, cette valeur a porté l'histoire des PEP depuis l'origine. Dans une société menacée par des inégalités croissantes, par une montée inquiétante de la grande pauvreté, par un développement de l'individualisme et du repli sur soi, la solidarité est une condition nécessaire de la paix et de l'harmonie sociale. **Elle combat toutes les exclusions.** Elle impose à chacun de porter attention aux plus démunis ; elle ne saurait être subordonnée à une appartenance quelle qu'elle soit.

#### ÉGALITÉ

Valeur pivot et centrale de la devise républicaine, l'Égalité est au cœur de l'action des PEP.

Elle est une notion à la fois juridique, politique et sociale, condition effective d'une société plus juste. Les différences que nous constatons au sein de la société, qu'elles soient notamment liées au sexe, à l'âge, aux origines, aux convictions philosophiques ou religieuses..., ne sauraient déterminer des hiérarchies, quelles qu'elles soient. Pour autant, l'égalité ne signifie pas l'égalitarisme. **L'égalité contribue à faire reconnaître toutes les différences comme des richesses pour la société tout entière.** Elle est, sous cet angle, une valeur de base pour promouvoir une société plus inclusive.

#### CITOYENNETÉ

Pour les PEP, la citoyenneté, si elle se définit souvent au premier abord comme une notion juridique, dépasse de loin cette première approche. **Elle est, plus fondamentalement, la source et le lieu d'exercice du lien social en tant que tel.**

C'est pourquoi les PEP militent à la fois pour une société permettant à chaque individu de se réaliser dans la plénitude de ses droits, mais aussi pour que les modalités du vivre-ensemble s'enrichissent et s'adaptent de façon permanente aux évolutions.

LAÏCITÉ

SOLIDARITÉ

ÉGALITÉ

CITOYENNETÉ





## II-2 Notre méthode pour l'action

Notre méthode d'action se décline en 7 axes :



### 1) PREMIER AXE :

**Construire ensemble.** La co-construction est une condition indispensable pour un authentique fonctionnement démocratique. Nous l'avons développée au cours des années écoulées. Il nous faut continuer à la renforcer.



### 2) DEUXIÈME AXE :

**Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes** par nos pratiques, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.



### 3) TROISIÈME AXE :

**Garantir l'égalité de considération et d'écoute** de tous les acteurs PEP : élu, militant, salarié, bénévole, parents, familles, personne accompagnée...



### 4) QUATRIÈME AXE :

**Affirmer sans cesse la préoccupation transversale majeure**, sous-jacente à l'ensemble de nos actions, à savoir celle **du développement social local.**



### 5) CINQUIÈME AXE :

**Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions** : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique... en prenant constamment en compte la dimension territoriale.



### 6) SIXIÈME AXE :

**Poursuivre la communication stratégique tant fédérale que locale**, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaidoyer, et de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.



### 7) SEPTIÈME AXE :

**Décliner les modalités d'organisation interne de notre réseau** pour renforcer notre appartenance fédérale, par la poursuite de nos évolutions statutaires.





## III- Les ambitions du 5<sup>e</sup> projet fédéral

Au regard des avancées enregistrées par notre réseau, au regard aussi des inquiétudes et des dangers qui menacent notre société, il s'agit pour notre fédération de définir un socle

fédératif renouvelé, renforcé et mieux régulé afin d'agir collectivement pour une société plus inclusive et plus solidaire.

### Nos ambitions générales :



1) **Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive** garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale



2) **Œuvrer pour une école de la République, école véritablement inclusive**, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive



3) **Contribuer à renforcer les liens sociaux**, pour une société plus solidaire



4) **Développer une approche participative citoyenne** pour permettre l'émancipation de tous y compris dans notre vie associative

Il est nécessaire ici de **définir de façon précise le concept de société inclusive pour les PEP** :

Au-delà de la lutte nécessaire contre toutes les formes d'inégalité et d'injustice, une société inclusive vise, dans un égal respect et une égale attention à tous les citoyens, à ce que les attentes et les projets de vie des personnes soient toujours au cœur des décisions qui peuvent être prises les concernant.

**Pour les PEP, la notion d'inclusion va beaucoup plus loin que celle d'intégration** : l'intégration concède une place à chacun au sein du champ social ; de ce point de vue, elle est assurément un progrès par rapport à toutes les formes d'exclusion. Mais la personne n'y est pas pour autant pleinement prise en compte en tant que telle.

L'inclusion, au contraire, permet à chaque personne d'être au cœur des décisions qui doivent être prises avec et par elle.

De plus, la société inclusive diffère d'une société seulement intégrative pour une seconde raison. Ce sont aussi les structures et les systèmes qui doivent évoluer pour permettre aux personnes d'accéder aux droits communs, au cours d'un parcours individualisé, sous-tendu par la préoccupation d'émancipation.

Aussi, bien au-delà des personnes en situation de handicap ou des personnes dépendantes, les problématiques de l'inclusion concernent la société toute entière, appelée à évoluer vers une société plus ouverte, démocratique et fraternelle.

## IV- Les priorités stratégiques

Œuvrer pour un meilleur engagement de tous les citoyens dans la vie de la cité en veillant à éviter toute forme de ségrégation (parité Hommes/ Femmes ; mixités culturelles ; passerelles intergénérationnelles...) et en agissant pour l'édification d'une société solidaire et inclusive.

### Nos principales priorités stratégiques :

- > Permettre que l'ensemble de l'offre d'activités PEP soit accessible à tous sur tout le territoire national et au plan international
- > Promouvoir une éducation globale et inclusive définie en :
  - développant des parcours éducatifs et de soin
  - intégrant l'accès aux loisirs et à la culture
  - développant des alliances éducatives, dans des partenariats et des pratiques de co-éducation
  - intégrant le développement du numérique

- > Contribuer collectivement à faire vivre les territoires de façon plus égalitaire, en prenant en compte les principes du développement local durable
- > Engager résolument notre réseau dans des partenariats internationaux, et notamment européens
- > Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours

### De ces priorités découlent des objectifs stratégiques :

Promouvoir et partager **nos valeurs** et nos engagements

- Développer nos projets et notre organisation de manière **démocratique** et **participative**
- Développer l'**offre PEP** sur tous les territoires pour répondre au mieux aux besoins par une mise en synergie de nos moyens et compétences dans l'ensemble du réseau
- Prendre en compte les **mutations de nos secteurs métiers** et **développer une politique ressource renforcée**, coordonnée et structurée pour accompagner tous les acteurs



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour la FGPEP.

# V- Mise en œuvre opérationnelle

## V-1 Une conviction majeure

**Nos objectifs ne peuvent être atteints sans consolider le réseau PEP pour mieux faire avancer le mouvement PEP. Réciproquement, en faisant avancer le mouvement, c'est le réseau tout entier qui s'enrichit.**

En conséquence,

- > il s'agit d'affirmer le « faire fédération », en renforçant notre socle fédératif pour porter des ambitions nouvelles en commun, chacun assumant pleinement sa responsabilité dans la mise en place du projet fédéral ;
- > il s'agit de s'organiser collectivement pour développer la professionnalisation de nos actions ;
- > il s'agit de mieux partager nos compétences et nos savoirs, de mieux faire connaître et reconnaître nos actions et nos innovations pour renforcer et développer toutes les composantes du réseau.

La mise en œuvre du projet fédéral mobilisera tous les militants PEP (adhérents, élus et salariés), l'ensemble des composantes du réseau PEP, les partenaires institutionnels et associatifs, les personnes accompagnées et plus généralement, le public.

## V-2 Actions permettant la mise en œuvre opérationnelle

### V-2.1 Promouvoir et partager nos valeurs et nos engagements, aux niveaux local, régional et national

- a. Favoriser l'appropriation par tous du concept de société inclusive.
- b. Développer des formations communes à l'échelle locale
- c. Structurer la représentation du mouvement PEP dans toutes les instances où les PEP sont appelés à siéger pour défendre le projet commun
- d. Initier et accompagner des partenariats nationaux déclinés localement, ou inversement
- e. Investir tant à l'échelon national que régional ou départemental des espaces de représentation
- f. Coordonner et animer les représentations de la fédération au moyen d'un pilotage fédéral
- g. Associer le monde de la recherche au développement de nos projets
- h. Investir la sphère médiatique plus fortement
- i. Développer et renforcer la diffusion des outils de communication ; harmoniser nos outils et mutualiser nos moyens
- j. Développer et accompagner notre politique d'interpellation par la fonction de « plaider »
- k. Rencontrer régulièrement les élus politiques aux différents niveaux, pour leur faire connaître nos actions et nos ambitions

**PROMOUVOIR  
ET PARTAGER  
NOS VALEURS  
ET NOS  
ENGAGEMENTS**



### V-2.2 Développer nos projets et notre organisation de manière démocratique et participative

- a. Animer une vie associative, renforcer l'accueil et donner une place à chacun.
- b. Renforcer l'engagement et la légitimité des élus et la faire mieux reconnaître
- c. Développer une politique d'adhésion forte
- d. Organiser des formations et séminaires, espaces de débats élus et salariés
- e. Favoriser le bénévolat et définir des espaces d'engagement bénévoles
- f. Définir des espaces d'engagement pour des jeunes volontaires (Service civique)
- g. Développer l'approche globale des personnes en favorisant l'innovation
- h. Développer la participation des personnes et affirmer que nous sommes passés d'une logique de structures à une logique de parcours traduisant un projet de vie, et aussi du concept de prise en charge à celui d'accompagnement. Le projet de vie est de l'unique responsabilité de la personne et de la famille. Le projet personnalisé d'accompagnement est donc co-construit par la famille et les professionnels des établissements et des services.
- i. Organiser des mises en débats
- j. Participer à la définition des politiques éducatives et culturelles au sein des instances consultatives européennes.

### V-2.3 Développer l'offre PEP sur tous les territoires pour répondre au mieux aux besoins par une mise en synergie de nos moyens et compétences sur l'ensemble du réseau

- a. Développer l'innovation ; identifier, évaluer, valoriser, faire connaître les innovations
- b. Élargir nos domaines d'intervention
- c. Investir de nouveaux secteurs localement
- d. Développer les partenariats et plate-forme en affirmant notre identité
- e. Systématiser les coopérations internes PEP
- f. Développer des politiques sociales de proximité
- g. Promouvoir les potentialités de développement inter-PEP

- h. Réguler et coordonner la mise en œuvre de nos actions.
- i. Structurer les organismes de gestion pour gagner collectivement en efficacité
- j. Organiser et accompagner les associations PEP dans la réponse aux appels à projets et dans les innovations.
- k. Développer des politiques de veille opérationnelle et s'assurer de leur utilisation

### V-2.4 Prendre en compte les mutations de nos secteurs métiers et développer une politique ressource renforcée, coordonnée et structurée pour accompagner tous les acteurs

- a. Poursuivre la professionnalisation
- b. Poursuivre et renforcer les mutations et accompagnements métiers
- c. Développer la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) au sein de toutes les associations du réseau et offrir des mobilités
- d. Développer la diffusion des pratiques
- e. Former et renforcer l'appropriation de nos outils communs pour optimiser notre capacité à peser dans les choix politiques et stratégiques de nos métiers
- f. Développer la recherche et la production d'outils qui en découle
- g. Renforcer et diffuser des outils structurants communs
- h. S'approprier la logique de construction de projets au service des parcours des personnes, et accompagner nos établissements et services sur cette voie de façon collective.
- i. Renforcer une communication spécifique interne et externe
- j. Mettre en œuvre le projet personnalisé d'accompagnement, sous forme de parcours. Son suivi et son évaluation sont effectués de façon collective avec l'accompagnement des professionnels. Cela induit de passer des structures existantes vers des dispositifs et des plates-formes.





© Matt Stuart / Magnum Photos pour la FGPEP.

## VI- Outils de pilotage du Projet

**IL EST TEMPS DE NOUS METTRE EN SYNERGIE, D'AGRÉGER NOS COMPÉTENCES MULTIPLES.**

Afin d'organiser notre capacité opérationnelle, et pour donner son plein sens au mot AGIR, la structuration des activités PEP sera redéfinie par l'affirmation de l'approche globale de la personne. Elle mobilise l'ensemble des compétences PEP et les associe pour mieux répondre aux attentes et besoins de chacun, tout en donnant aux PEP une capacité d'innovation et de transfert de compétences renforcée. La transversalité de nos approches et de nos modes d'action est fondamentale.

La construction de ce nouveau projet est l'occasion d'imaginer, de développer de nouvelles pistes, de donner plus de sens au fonctionnement actuel mais également de se projeter vers de nouvelles démarches.

Il est temps de nous mettre en synergie, d'agréger nos compétences multiples. C'est ainsi que la répartition actuelle de nos activités en deux domaines [Domaine Éducation et Loisirs et Domaine Social et Médico-Social] doit être repensée.

Les activités se sont diversifiées, les champs d'intervention se croisent, les frontières s'effacent, des métiers nouveaux sont apparus, d'autres sont en train de disparaître. L'émergence au cours du précédent projet fédéral de nouvelles activités de proximité, et les enjeux liés à la lutte contre les inégalités au plus près des territoires, en proximité de la population, amènent à **la définition de trois secteurs d'activité. Ces secteurs seront délimités d'une part au regard des politiques publiques auxquelles ils font références et d'autre part par la définition des activités elles-mêmes.**

La structuration en 3 secteurs d'activité, chacun compris comme partie d'un tout, sera articulée avec quatre programmes porteurs de politiques PEP transversales.

Enfin, la communication et l'évaluation seront les leviers sur lesquels reposera le pilotage commun.

## VI- 1 Vers une structuration des activités en 3 secteurs œuvrant en synergie, facteurs d'innovation :

### 3 secteurs d'activités :



> **Le secteur des Politiques Éducatives Vacances, Loisirs et Culture** : il correspond à tout ce qui concourt à l'**émancipation**, à l'**enrichissement** et à l'**épanouissement de la personne** en tant que telle ; les PEP s'inscrivent dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Éducation, du Tourisme, de la Culture et du Sport.



> **Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé** : ce secteur d'accompagne la **personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance** ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits).

Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé.

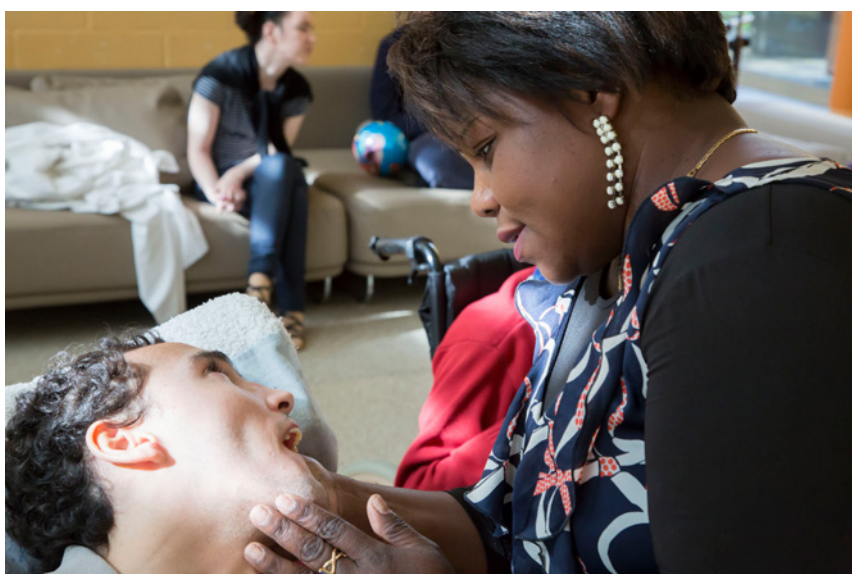
**SOUTENIR LES ASSOCIATIONS FACE AUX MUTATIONS DE LEUR SECTEUR**



> **Le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité** : il correspond à l'ensemble des activités contribuant à **réduire les inégalités sur un territoire**. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social comme ceux offerts à tout citoyen : crèches, halte-garderie, ateliers de parentalité, développement de centres sociaux, etc. Les PEP s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.

### Les principaux axes de travail poursuivis par les secteurs d'activités consistent à :

- > Soutenir les associations face aux mutations de leur secteur en développant des synergies de compétences, des mutualisations et des coopérations
- > Renforcer la professionnalisation et l'engagement
- > Affirmer l'appartenance et l'identité PEP, développer une image partagée, favoriser la reconnaissance de notre mouvement
- > Développer les représentations PEP et les partenariats
- > Mettre la personne au cœur de chaque action et développer des pratiques d'accompagnement permettant à celle-ci d'être acteur/auteur de son projet.



© Richard Halvar / Magnum Photos pour la FGPEP



## SECTEUR POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES, LOISIRS ET CULTURE

Permettre à toutes les personnes d'accéder aux dispositifs de droit commun de ce secteur d'activité

- > Développer des offres culturelles, sportives et de loisirs pour tous les publics contribuant à l'animation des territoires
- > Favoriser la mobilité territoriale et internationale de tous les publics
- > Renforcer l'apport éducatif et social des séjours et communiquer sur les expériences de mobilité et de mixité sociale et culturelle
- > Développer la participation citoyenne des personnes dans l'élaboration des projets de vacances, de loisirs ou d'activités culturelles et sportives
- > Développer une offre innovante de séjours et d'activités favorisant l'inclusion de tous et la mixité sociale
- > Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté de chaque enfant et adolescent à travers un séjour collectif scolaire ou de vacances permet-tant de vivre des expériences, des découvertes favorisant le vivre ensemble et la mixité sociale
- > Permettre à chaque enfant, au cours de sa scolarité, de bénéficier d'au moins un séjour scolaire et d'au moins un séjour collectif de vacances
- > Conduire une politique de préservation et de développement du patrimoine (centres) mettant en avant la qualité des hébergements et leur contribution à la vie du territoire d'implantation
- > Développer et diffuser une identité, une image commune dans ce secteur d'activité en portant une approche qualitative.



## SECTEUR POLITIQUES SOCIALES, MÉDICO-SOCIALES ET DE SANTÉ

Répondre aux attentes et besoins des personnes et de leurs familles, en favorisant l'inclusion en milieu ordinaire (l'accès au Droit commun), et leur participation pleine et entière à l'élaboration et la mise en œuvre des accompagnements qui leurs sont proposés.

> **S'assurer de l'adéquation entre les valeurs des PEP et les pratiques au sein de nos associations et de nos établissements, services et dispositifs d'accompagnement**

- Mettre en place des comités d'éthique au sein de nos associations, chargés d'étudier et conseiller sur toutes problématiques liées à l'activité des ESSMS
- Poursuivre et développer notre partenariat avec le CNADE (comité national des avis déontologiques et éthiques) et le CNRDE (comité national des références déontologiques et éthiques)

> **Promouvoir et installer une culture au sein de nos associations, reconnaissant la place et l'expertise d'usage des personnes accompagnées et de leurs familles, pour leur permettre d'être auteurs (décideurs) de leur projet et co-acteurs de leur parcours de vie**

- Développer et mettre en œuvre une démarche participative des personnes accompagnées et de leurs familles au sein de nos associations et ESMS
- Développer la participation des personnes accompagnées et des familles au sein des instances associatives
- Mettre en place des conseils de la vie sociale et associative au niveau de l'association
- Promouvoir les dispositifs de pair-aidance, de pair-émulation et d'autodétermination
- Promouvoir la co-construction « Institution/professionnels/ personnes accompagnées »
- Réaliser les diagnostics des besoins de la personne, dans une démarche partagée avec elle
- Mettre en œuvre des modalités d'évaluation partagées des accompagnements mis en œuvre en réponse aux attentes et besoins de la personne

> **Permettre la mise en synergie des ressources de nos établissements, services et dispositifs pour répondre aux attentes et besoins des personnes, à tous les âges de la vie**

- Développer des réseaux de compétences et d'appuis spécialisés au sein du Mouvement PEP
- Favoriser les échanges internes au réseau (rendre accessible notre système d'information ; lister et décrire l'offre de service proposées par les Associations PEP)
- Créer des outils d'accompagnement : mutualisations, réponses à appels à projets spécifiques, développement de dispositifs innovants...



> **Partager les valeurs des PEP avec des partenaires de l'École, du social, du médico-social, du sanitaire et d'autres domaines d'activité et développer des synergies d'actions pour répondre aux attentes et besoins des personnes dans le cadre du droit commun**

- Affirmer notre engagement dans les instances institutionnelles et interassociatives nationales, régionales et locales (CNSA, CNOSS, CNS, CNCPPH, Comités d'entente national et régionaux, CDCA, CRSA...)
- Favoriser le développement de plateformes de services et la mutualisation des plateaux techniques des ESSMS et dispositifs d'accompagnement
- Développer les dispositifs favorisant l'inclusion scolaire
- Développer les dispositifs favorisant l'inclusion sociale
- Développer les dispositifs d'emploi accompagné
- Développer des formations « croisées » entre les professionnels des ESSMS et les professionnels des environnements d'accueil en milieux ordinaires (emploi, école...)

> **Développer des dispositifs d'accompagnement pour les personnes âgées (en situation de handicap ou non) en perte d'autonomie**

- Développer les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), les services d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH)...

> **Faire la promotion d'un service rénové d'assistance pédagogique à domicile des enfants malades (SAPAD) prenant appui sur la longue expérience acquise au sein des PEP**

> **Assurer l'accès aux soins, la promotion et la prévention de la santé**

- Promouvoir la démocratie sanitaire
- Développer les actions de prévention pour la santé (activité physique pour l'autonomie et la santé...)
- Développer le diagnostic précoce
- Développer des initiatives favorisant l'accès aux soins

**FAVORISER L'INCLUSION DE TOUS,  
QUELLE QUE SOIT  
LA STRUCTURE, QUELS QUE SOIENT  
LES BESOINS PARTICULIERS  
DE LA PERSONNE**



**SECTEUR POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ**

**Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales entre les territoires et au sein de chacun d'entre eux en inscrivant notre action dans les politiques publiques territoriales**

- > Développer la participation des habitants et leur engagement citoyen dans les actions mises en œuvre sur leur territoire de vie ;
- > Développer les équipements, services et actions sur tous les territoires, avec une attention particulière aux territoires prioritaires de la ville et aux zones rurales :
  - Développer le secteur Petite enfance en créant des structures adaptées et innovantes
  - Accompagner les adolescents, en leur proposant des structures et dispositifs adaptés
  - Développer la mise en place et la gestion de Centres Sociaux ;
  - S'engager dans les projets éducatifs territoriaux et les accueils péri et extra scolaires ;
- > Favoriser l'inclusion de tous, quelle que soit la structure, quels que soient les besoins particuliers de la personne ;
- > Promouvoir des solidarités au sein des territoires ;
- > Accompagner prioritairement les familles les plus éloignées de l'école et des institutions pour une pleine insertion dans leur territoire.
- > Associer les parents dans les actions d'accompagnement de leurs enfants et des jeunes
- > Favoriser l'insertion professionnelle et sociale de tous les publics, notamment des jeunes
- > Éduquer les enfants, les jeunes et les familles aux usages du numérique et de l'image
- > Lutter contre les dérives sectaires et communautaristes en développant une forte adhésion aux valeurs de la République

Loin d'être cloisonnés, il est par ailleurs rappelé, avec force, que ces trois secteurs devront toujours être sous-tendus par une même ambition partagée de développement social local, consistant à servir, au plus près des territoires, les valeurs républicaines et le projet des PEP d'une société plus solidaire et plus inclusive.

Des fiches actions construites par chaque membre de la fédération déclineront ces orientations. La tête de réseau, coordonnera et valorisera par une politique de communication appropriée le pilotage de celles-ci.

## VI-2 La mise en place de 4 programmes

4 programmes fédéraux viennent soutenir le développement des 3 secteurs d'activités. Les projets qui seront développés dans le cadre de la conduite de ceux-ci constitueront une politique fédérale. Ils sont définis, en appui et pour alimenter les secteurs et leur développement conjoint et transverse :



### Programme International/Europe

4 PROGRAMMES  
FÉDÉRAUX  
VIENNENT  
SOUTENIR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DES 3 SECTEURS  
D'ACTIVITÉS



### Programme Formation Audit Conseil Études (Face PEP)



### Programme Employeur



### Programme Patrimoine

Des fiches actions seront co-construites comme pour les secteurs d'activités et annexées au présent projet.





## Programme International/Europe

### Objectifs :

- > Porter et défendre notre vision de la place de la personne dans la société au plan européen et international, agir pour une Europe démocratique, laïque et inclusive.
- > Acquérir de nouveaux savoirs et compétences en organisant des échanges avec des organismes d'autres pays, en participant à des instances consultatives de l'Union Européenne.

### Axes opérationnels :

- > Enrichir et interpeller nos valeurs/principes/objectifs/finalités au plan européen et international
- > Développer les études, recherches partenariales en s'appuyant sur les acteurs institutionnels, associatifs, au plan européen et international
- > Favoriser les échanges entre les personnes, les professionnels et les militants, grâce à des partenariats multiples autour de la thématique de la société inclusive et en suivant les priorités suivantes :
  - a. Renforcer et défendre la gouvernance associative et la démocratie
  - b. Développer et valoriser et reconnaître les compétences salariées et bénévoles
  - c. Rendre la personne acteur-auteur de son parcours
  - d. Demander l'adhésion à la CES au titre des associations

*Une stratégie de lobbying à l'échelle européenne en lien avec ses partenaires associatifs devra être élaborée et conduite.*



## Programme Formation Audit Conseil Études (Face PEP)

L'ambition fondamentale du Mouvement PEP est d'agir pour la construction d'une société inclusive de façon coopérative et participative.

Afin de parvenir à cet objectif, les élus et les professionnels se doivent d'asseoir leur gouvernance et leurs actions en tenant compte des avancées de la recherche fondamentale, de recherches-actions ciblées ainsi que d'études dédiées faisant autorité.

Le programme Face PEP repose sur une plateforme de savoirs et d'échanges de compétences, de services, dédiée à tous les acteurs de la réussite du projet fédéral : Formation, Audit-Conseil, Études.

Contribuant ainsi à la construction de l'identité de notre fédération, cette plateforme est :

- > Un lieu de partage et d'amplification des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être validés,
- > Un lieu d'identification des compétences clefs et des ressources mobilisables au sein du réseau
- > Un lieu de recherche des synergies des offres de formation existantes dans le réseau.
- > Un lieu de réponse aux demandes d'audit et de conseil émanant du réseau

Cette plateforme est dotée d'un conseil scientifique. La plateforme FACE PEP participe à l'efficacité des actions, à la diffusion et au développement de pratiques innovantes par la professionnalisation des acteurs. Elle accompagne les mutations des secteurs d'activités et des programmes en valorisant les compétences internes au réseau PEP ; elle identifie celles qui à l'externe peuvent les enrichir. Elle diffuse les expertises PEP à un large public pour bâtir la société solidaire et inclusive du XXI<sup>e</sup> siècle.

### FACE PEP a une triple vocation :

#### > Être au service de l'identité du réseau

Former et renforcer l'appropriation de nos outils communs pour optimiser notre capacité à peser dans les choix politiques et stratégiques de nos métiers, tant à l'échelle locale que régionale et nationale, en :

- Organisant des formations et séminaires, espaces de débats
- Développant des formations communes à l'échelle locale
- Développant les partenariats et plate-forme affirmant notre identité.

#### > Accompagner les mutations métiers

- Promouvoir l'innovation en associant le monde de la Recherche
- Développer nos secteurs d'intervention par le renforcement des synergies, des compétences et des savoirs, et par la diffusion des pratiques.

#### > Accompagner les acteurs

- Renforcer l'engagement et les compétences des bénévoles et des professionnels
- Former les acteurs du réseau aux évolutions réglementaires
- Mettre en œuvre des dispositifs d'audit et de conseil.



## Programme EMPLOYEUR

### 5 objectifs et leurs axes opérationnels :

#### > Instaurer une culture d'entreprise partagée et identifiée

Développer l'attractivité des postes et la fidélisation des personnes/militants (faire profiter par exemple les salariés de certains accords-cadres, notamment des offres vacances pour les enfants/familles des personnels ; réserver des places de crèches pour les enfants des personnels).

#### > Faire évoluer le mode de gouvernance et harmoniser le dialogue social (faire le lien avec nos propres valeurs) auprès de différentes cibles : élus, DG, directeurs d'établissement et chefs de services

#### > Intégrer dans nos projets et actions la dimension Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

*La RSO : pousser à la performance globale des organisations en recherchant le juste équilibre entre efficacité économique, préservation de l'environnement, ancrage territorial et équité sociale ; Mener l'ensemble de nos actions conformément à notre engagement éthique et dans un souci d'exemplarité, assurer la gestion socialement responsable de l'ensemble des personnels, amélioration des parcours professionnels, renforcer la gouvernance et mieux responsabiliser l'ensemble des structures du réseau, intégrer la dimension du développement durable dans nos actions,...*

#### > GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences)

Permettre une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'organisation :

- a. Mutualiser au niveau régional (pôles de compétences)
- b. Favoriser les mobilités internes
- c. Valoriser et reconnaître les compétences des bénévoles, des salariés

#### > Professionnalisation : formation de l'employeur et des employés

- a. Structurer, via FACE PEP, des formations dédiées auprès des employeurs et des employés
- b. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre professionnels



## Programme PATRIMOINE

### Visée principale du programme :

Faire en sorte d'accompagner l'ensemble des associations pour que le patrimoine soit adapté aux enjeux qui seront les nôtres demain, quel que soit le secteur (dimension prospective).

### 5 axes opérationnels :

#### > Sécuriser le patrimoine PEP (immobilisations corporelles et incorporelles : à savoir les bâtiments, les finances, les compétences, propriété intellectuelle, innovations,...).

Agrément nécessaire par la tête de réseau des organismes de gestion.

#### > Constituer des compétences mutualisables d'experts sur les questions de patrimoine pour les composantes du réseau, mandatés par la fédération

#### > Créer une politique de soutien de préservation et d'évolution du patrimoine

#### > Développer une politique fédérale de formation sur les problématiques inhérentes au patrimoine, via FACE PEP

#### > Élaborer des outils de gestion structurants (outils d'inventaires, guides pratiques, SCI ...)





### VI-3 Communication et évaluation

Véritables leviers de pilotage stratégique et opérationnel, la Communication et l'Évaluation du projet fédéral permettront un renforcement du réseau et du mouvement PEP. La culture de la communication et la professionnalisation des pratiques doivent encore être renforcées et mieux partagées.

Notre force réside dans notre capacité à mieux nous coordonner et à massifier notre communication collective, notamment en développant l'utilisation du numérique. La culture de l'évaluation et ses outils doivent être partagés afin d'optimiser nos capacités de capitalisation des actions et des savoirs.

ACCOMPAGNER  
L'ENSEMBLE DES  
ASSOCIATIONS



AGIR POUR  
UNE SOCIÉTÉ  
SOLIDAIRE ET  
INCLUSIVE

PROJET FÉDÉRAL  
2018 - 2022



## **100 ANS D'EXPÉRIENCE**

**POUR ACCOMPAGNER TOUTES LES PERSONNES,  
AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE**

### **DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS :**

**POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES, LOISIRS ET CULTURE**

**POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ**

**POLITIQUES SOCIALES, MÉDICO-SOCIALES ET DE SANTÉ**

## **1 FÉDÉRATION DE 123 ASSOCIATIONS**

**DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE.**

**FORTES DE + DE 1 200 ÉTABLISSEMENTS,**

**SERVICES ET DISPOSITIFS,**

**23 000 SALARIÉS**

**ET 8 000 BÉNÉVOLES,**

**LES PEP ACCOMPAGNENT CHAQUE ANNÉE PRÈS DE 1 300 000 PERSONNES**

**(ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES ET LEUR FAMILLE).**

Fédération Générale des PEP  
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX  
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : [accueil@lespep.org](mailto:accueil@lespep.org)  
[www.lespep.org](http://www.lespep.org)